



Cahier des charges – Finales Départementales Futsal -Saison 2026-2027

Les finales des Coupes Départementales Futsal sont programmées ainsi pour la saison 2026-2027 :

- Finale Départementale Futsal U11-U13 le 06 mars 2027
- Finale Départementale Futsal U15F-U18F le 20 février 2027
- Finale Départementale Futsal U15G-U18G le 27 février 2027
- Finale Départementale Futsal Seniors F et H le 30 avril 2027

❖ *Finale Départementale Futsal U11-U13 du 06 mars 2027*

La Finale Départementale Futsal U11-U13 du 06 mars 2027 aura lieu de 8h à 18h.
L'organisation de cette finale nécessite la mise à disposition de deux gymnases.

❖ *Finale Départementale Futsal U15F-U18F du 20 février 2027*

La Finale Départementale Futsal U15F-U18F du 20 février 2027 aura lieu de 9h à 19h.
L'organisation de cette finale nécessite la mise à disposition d'un gymnase.

❖ *Finale Départementale Futsal U15G-U18G du 27 février 2027*

La Finale Départementale Futsal U15G-U18G du 27 février 2027 aura lieu de 9h à 19h.
L'organisation de cette finale nécessite la mise à disposition de deux gymnases.

❖ *Finale Départementale Futsal Seniors F et H du 30 avril 2027*

La Finale Départementale Futsal Seniors F et H du 30 avril 2027 aura lieu de 18h à 23h.
L'organisation de cette finale nécessite la mise à disposition d'un gymnase.

❖ *Matériels et équipements*

Mise à disposition gratuite des installations.

Sonorisation du site, audible dans une salle pour les joueurs et le public si possible.

Alimentation électrique pour les équipements informatiques.

Mise à disposition, si possible, d'un micro HF pour la remise des récompenses.

Mise à disposition d'une trousse de premiers secours ou d'une pharmacie.

Mise à disposition d'un chronomètre de salle.

Mise à disposition de deux chaises dans la salle pour les membres de la commission et du club chargés de la gestion des tables de marque.

Mise à disposition d'un banc par équipe sur le terrain, pour les responsables d'équipe et les remplaçants, dans une zone délimitée.

❖ *Terrain*

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



Mise à disposition d'un terrain de handball avec un traçage conforme au règlement du Futsal.

Mise à disposition de buts de handball fixés au sol ou au mur, avec des filets en bon état.
L'homologation des buts est obligatoire.

Terrain non accessible au public.

Prévoir un affichage ou un fléchage adapté, si nécessaire, pour faciliter la circulation et l'accès aux différentes zones du site (accès public, accès réservé aux joueurs, interdiction de boire ou de manger dans la salle, etc.).

❖ **Vestiaires**

Mise à disposition d'un vestiaire ou d'un local pour les organisateurs, afin de stocker le matériel et les récompenses.

Mise à disposition de deux vestiaires pour les joueurs et joueuses.

Mise à disposition d'un vestiaire pour les arbitres officiels.

❖ **Sécurité**

Communiquer le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde et des services de secours.

Prévoir un accès facile aux terrains pour les services de secours, si nécessaire.

❖ **Informations et Presse**

Annoncer la manifestation dans la presse locale quelques jours avant la compétition, en précisant la date, le lieu, les noms des équipes et en présentant l'opération organisée par le District.

Convoquer la presse locale le jour de la compétition pour réaliser un reportage et prendre des photos des équipes.

❖ **Restauration**

Mettre en place un service de restauration sur place.

Repas offert aux membres du District.